



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110065

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 13311
N/REF : 2/11/2025 0H58 C:024466 I:40995
V/REF : Contrat N°013311 du 01/10/2024

SDC 'Les Terroirs de Gleize'
C/O LYON REGIE
34 COURS LAFAYETTE
69003 LYON

IMMEUBLE : TERROIRS DE GLEIZE
RUE ANINI
69400 GLEIZE

Vaulx en Velin, le 03 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BAT E
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M. MORETTI

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES ACCES
- POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE EAUX PLUVIALES
CONTROLE ELECTROMECHANIQUE DE LA POMPE

1 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/10/2025

Prix de base du contrat : 525,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 03/2024	Valeur	: 138,9
	Mois de l'indice de révision	: 06/2025	Valeur	: 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110065

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage de la fosse de relevage	1/AN	356,73	356,73
1,00	Entretien 01pompe(s) de relevage	1/AN	186,12	186,12
TOTAL H.T.				542,85
T.V.A. a 20,00%				108,57
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>651,42</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.